



PRÉFET DE LA DRÔME

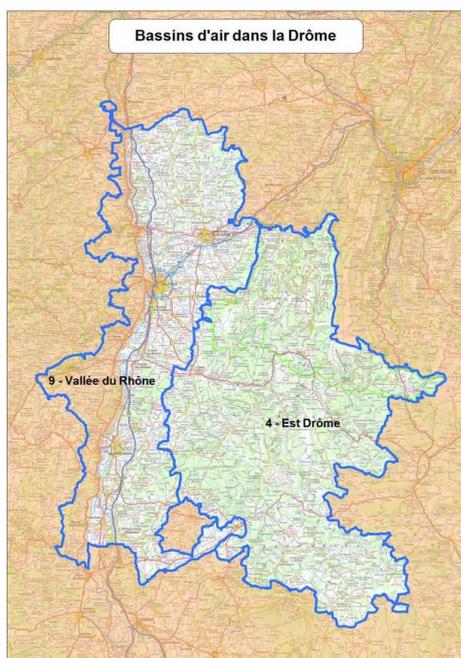
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Valence, le mardi 21 janvier 2025

QUALITÉ DE L'AIR

Fin de l'épisode de pollution de l'air en Drôme



En conséquence, les mesures réglementaires consécutives à cet épisode de pollution qui étaient en vigueur jusqu'à la fin de l'épisode de pollution sont levées à compter de ce jour minuit.

Le certificat qualité de l'air « Crit'Air » permet de distinguer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Pour obtenir ce certificat, demandez le sur www.certificat-air.gouv.fr

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr

www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme